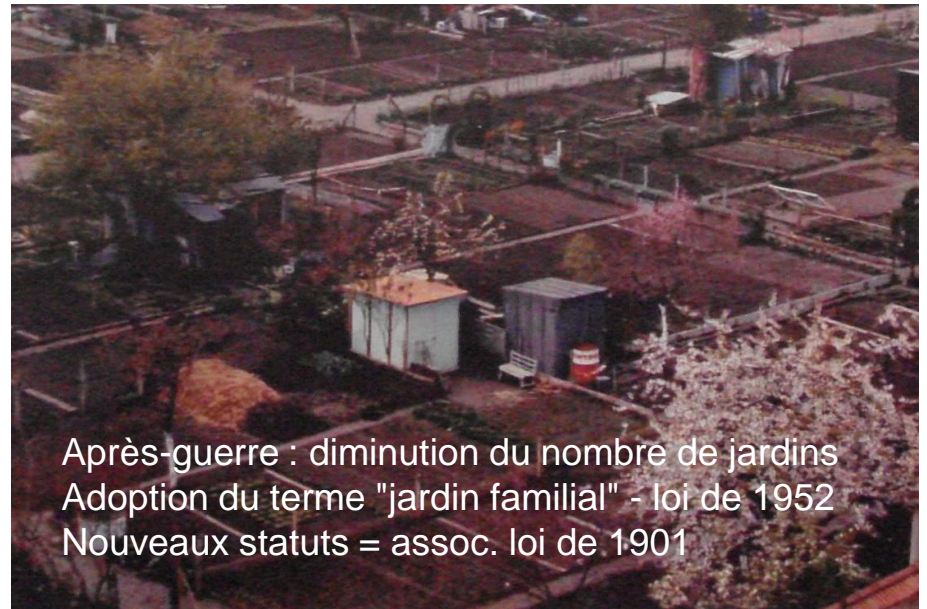


## Des jardins ouvriers aux jardins familiaux



Naissance des jardins ouvriers de Versailles en 1901  
**Faire face à la misère – Société philanthropique -  
Acquisition du terrain Petits-Bois en 1914**



Après-guerre : diminution du nombre de jardins  
Adoption du terme "jardin familial" - loi de 1952  
Nouveaux statuts = assoc. loi de 1901



Les jardiniers versaillais acquièrent leur véritable autonomie dans le courant des années 1980.

**Les élus quittent les instances dirigeantes.  
L'image des jardins doit évoluer**

# Les jardins familiaux à Versailles



Jardins familiaux Ménagerie  
34

La Quintinie  
83 avant 2013

Union potagère  
117

Les jardins de Poliphile  
env .40

Jardins familiaux Petits-Bois  
79

## Qu'est-ce qu'un jardin familial ?



**Raison d'être : complément alimentaire, compensation de l'urbanisation verticale**

**Principes : une parcelle par jardinier, jardin mixte, obligation à cultiver, pas de commerce des produits**

**Tout habitant de Versailles et des environs peut postuler à un jardin (cotisation 70 euros / an)**

**La cabane appartient à l'association, les outils sont aux jardiniers, culture ouverte en respectant les règles**

# Les jardins familiaux de Versailles : une protection ?

**Reconnaissance = Ouverture**

Un ensemble remarquable par la conjugaison de plusieurs facteurs :

- \* Historique : institution centenaire, reflet de la société française au XXe siècle
- \* Patrimonial: le terrain appartient à l'association des jardiniers
- \* Urbanistique: intégration dans un tissu urbain à prédominance d'habitat social
- \* Environnemental : culture avec des méthodes traditionnelles
- \* Humain : lieu de rencontre entre personnes d'origines, de milieux et âges divers



**Cornichon  
algérien**

# Quel avenir pour les jardins familiaux ?



**1. Résister à la pression foncière !**

**2. Etre un modèle en terme de développement durable !**

**3. S'ouvrir sur la ville, s'intégrer à la ville !**

**Pour une meilleure intégration dans la ville : une piste parmi d'autres**

**Pour cela, il faut des volontés !**

**La Ville aide et promeut les  
jardins familiaux**

**Retour des jardiniers vers la Ville :  
mise à disposition de quelques parcelles  
pour les écoles  
(aide, support, conseil)**

**=> le jardin familial dans ses fonctions multiples  
au cœur de la ville.**

